

SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33)

Des Justes foyens

Lundi, a eu lieu, à l'auditorium du Mémorial de la Shoah à Paris, la reconnaissance comme Justes parmi les nations de trois Foyens qui, en août 1944, ont protégé et accueilli les quatre membres de la famille Bloch, Alsaciens de confession juive réfugiés à Sainte-Foy.

Il s'agit d'Assunta Guilhem, voisine des Bloch qui les a sauvés lors d'une rafle, et de Pierre Jay et son épouse Jacqueline, née Trocmé, qui les ont accueillis jusqu'à la libération de Sainte-Foy dans leur propriété de Rabouchet, sur les hauteurs de Pineuilh. C'est la fille d'Assunta Guilhem, Anita Guilhem, Foyenne elle aussi, qui a reçu au nom de sa mère la médaille et le diplôme. Ceux des Jay ont été remis à Alice Gastambide Jay, leur fille, qui habite Paris.

Venus de Jérusalem et Londres

La cérémonie reconnaissait aussi comme Justes Marc Montuset, qui avait auparavant aidé la famille Bloch, et Émile et Jeanne Pasquette, qui avaient accueilli pendant toute la guerre quatre enfants juifs à Cosne-sur-Loire.

Le directeur du Mémorial de la Shoah, Jacques Fredj, Catherine Vieu-Charier, adjointe au maire de Paris, Viviane Saül et Pierre Oswiechi, du comité français de Yad Vashem, et Yron Gamburg, représen-



Anita Guilhem, honorée au mémorial de la Shoah au nom de sa mère. PHOTO OLIVIER PIGEAUD

tant l'ambassadeur d'Israël en France, ont expliqué le sens et l'importance de cette reconnaissance, pour le présent et pour l'avenir.

Le moment le plus émouvant fut la prise de parole d'une partie des personnes sauvées ou de leurs descendants. Six descendants de M. et M^{me} Bloch étaient venus spécialement de Jérusalem et Londres, représentant leur mère et grand-mère

Nelly Lysek, née Bloch qui n'avait pu venir de Suisse pour raisons de santé.

C'est le cahier 1996-1997 des Amis de Sainte-Foy, consacré aux Juifs à Sainte-Foy de 1939 à 1945, qui a permis à M^{me} Lysek de renouer avec les Foyens qui, en 1944, l'avaient protégée et accueillie, ainsi que sa sœur et ses parents.

Jean-Claude Faure